

Vos contacts

securisée : dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr

pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0 809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (hors de la Métropole)

autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

ur place : auprès de votre centre des Finances publiques

SIE DU LOT EQ. IFU ANTENNE CAHORS SIE DU LOT 83 RUE VICTOR HUGO

46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 33 10

Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « Contact et prise de RDV »

*(Service gratuit + prix de l'appel).

Identification de l'établissement redevable : 898947502 00016

Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (1)

1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière		7 - Total des réductions (7)						
2 - Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)		8 - Base après réductions (8)						
3 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)		9 - Imposition sur la base minimum (9)		OUI				
4 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)		10 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)		<= 10 000				
5 - Réduction pour création d'établissement (5)		11 - Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)		NON				
6 - Réduction artisans et autres (6)		12 - Base minimum applicable (9)		445				
Eléments de calcul (12)		Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité (13)	TSE (14)	TGEMAPI (15)		
13 - Bases exonérées ZRR				445	445	445		
14 - Dont à effet sur la CVAE (16)				445	445	445		
15 - Bases nettes				0	0	0		
16 - Rappel taux d'imposition 2024				33,07 %				
17 - Taux d'imposition 2025				34,14 %	0,74200 %	0,72400 %		
18 - Cotisation 2025 avant lissage								
19 - Cotisation 2025 lissée (17)								
20 - Total des cotisations exonérées hors frais de gestion		158						
21 - Total des cotisations exonérées lissé avec frais de gestion (17)		163	22 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)			163		
23 - Total des cotisations 2025 lissées de la ligne 19		0	24 - Frais de gestion (18)					
25 - Total de cotisation foncière des entreprises							0	
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE								
26 - Base d'imposition		223	27 - Taux 2025		1,12 %	28 - Cotisation avant lissage	2	
29 - Bases exonérées			30 - Rappel Taux 2024		1,12 %	31 - Cotisation lissée (17)	2	
32 - Cotisation exonérée hors frais de gestion			33 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)					
34 - Frais de gestion (18)								
35 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie							2	
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA)								
Droit additionnel à la CFE	36 - Base d'imposition		445	37 - Base exonérée				
	38 - Taux 2025		2,76 %	39 - Rappel taux 2024			2,86 %	
	40 - Cotisation avant lissage		12	41 - Cotisation exonérée hors frais de gestion				
	42 - Cotisation lissée (17)		12	43 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)				
44 - Total droits fixes (19)			154	45 - Total de taxe pour frais de chambres de métier et de l'artisanat			166	
46 - Frais de gestion (18)								15
47 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat							181	
			189 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)				163	
			190 - INFORMATION : Aides soumises au règlement de minimis (29)				163	
			194 - Total des cotisations dues (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si servies)				183	
			196 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT				183	